

Après les enseignants, Blanquer écrit aux directeurs d'école

Paris, 3 avr. 2019 (AFP) -

Après avoir écrit aux enseignants, c'est aux directeurs d'école que le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer s'adresse par lettre mercredi, pour calmer les inquiétudes causées par son projet de loi controversé, leur garantissant le maintien de leur fonction, à la veille d'une nouvelle journée de mobilisation.

Des mesures de la loi "pour une école de la confiance", votée à l'Assemblée et attendue en mai devant le Sénat, "ont été caricaturées ou ont donné lieu à des erreurs d'interprétation", écrit le ministre.

Loin d'"une quelconque menace" sur l'école maternelle, "c'est tout le contraire qui se met en place", assure Jean-Michel Blanquer. Il apporte "toute garantie" sur "le maintien de la fonction de directeur d'école".

Plusieurs points du projet de loi suscitent l'inquiétude de la communauté éducative, dont notamment la création d'"établissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux" (EPSF), qui "associent les classes d'un collège et d'une ou plusieurs écoles situées dans son secteur de recrutement", selon le texte de l'article 6.

Ces établissements "sont dirigés par un chef d'établissement qui exerce simultanément les compétences attribuées au directeur d'école", assisté d'adjoints "dont un au moins est chargé" du premier degré, précise le texte.

Les syndicats et enseignants y voient la mise sous tutelle des écoles et la disparition des directeurs d'école, lien indispensable entre les familles, les élus et l'école.

Dans sa lettre de mercredi, Jean-Michel Blanquer déclare que les EPSF dépendront de "l'accord de la municipalité et du conseil d'école" et reposeront donc sur le volontariat.

Le ministre reçoit par ailleurs ces jours-ci les organisations syndicales, opposées au projet de loi, qui ont appelé à une nouvelle mobilisation des enseignants jeudi. Quelque 36.000 personnes étaient descendues dans la rue samedi et la grève du 19 mars avait été largement suivie (un quart des instits selon le ministère, 40% selon les syndicats).

Le SNUipp-FSU, premier syndicat dans le primaire, prévoit une forte mobilisation dans les zones très urbaines: 70% de professeurs des écoles en grève à Paris, 60% dans les Hauts-de-Seine, 45% dans l'Oise mais aussi 40% en Loire-Atlantique ou en Haute-Garonne, selon les remontées de ses délégués départementaux. Dans le primaire, les enseignants doivent dire à l'avance s'ils se mettront en grève.

"On continue de mobiliser pour peser sur la rédaction, voire l'abandon, de ce projet de loi", explique Régis Metzger, co-secrétaire général du SNUipp-FSU.

Jean-Michel Blanquer déplore "les bobards" qui circulent selon lui à propos de sa loi mais a donné plusieurs signes d'ouverture aux syndicats, ont indiqué à l'AFP plusieurs sources.

fmp/ito/blb/sd

Afp le 03 avr. 19 à 18 20.